



# AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

## FORMULAIRE DE SIGNALEMENT

Le présent signalement a pour objet d'informer l'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel d'une violation relative à des données personnelles. Veuillez le remplir de manière exhaustive et l'adresser comme suit :

**Adresse électronique :** contact@apdp.bj

**Adresse physique :** Rue 6.076 Immeuble El Marzouk Joël

**Adresse postale :** 01 BP 04837 Cotonou

### 1. Identification

<b>Je soussigné</b>	
<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom de famille (ou de naissance) :	
Prénoms :	
Adresse :	
Quartier/lieu dit :	Arrondissement :
Commune :	Pays :
Votre numéro de téléphone portable : +I _ I _ I _ II _ I _ I _ I _ I _ I _ I _ I _ I _ I	Boite Postale :
Adresse électronique :	

### 2. Types de violation

<input type="checkbox"/> Mise en œuvre d'un traitement de données personnelles non autorisé
<input type="checkbox"/> Changement de finalité sans consentement



## AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

- Détournement de finalité
- Non-respect des conditions légales de prospection directe
- Transfert des données vers un état tiers ou une organisation internationale sans autorisation préalable (sauf cas de dispense) de l'APDP ou du Conseil des Ministres
- Absence de garantie d'un/des droits des personnes concernées (droit à l'information préalable - droit d'accès – droit d'opposition – droit de rectification ou de suppression – droit à l'oubli – droit à la portabilité des données etc.) par un responsable de traitement
- Conservation des données à caractère personnel au-delà de la durée prévue par la déclaration adressée à l'Autorité sauf si cette conservation est effectuée à des fins historiques, statistiques ou scientifiques
- Les données traitées régulièrement ont fait l'objet d'une violation (perte de disponibilité, d'intégrité ou de confidentialité de données personnelles, de manière accidentelle ou illicite).
- Refus de déférer aux réclamations relatives à vos droits
- Autres (Préciser)  
:.....

### 3. Information sur la violation

#### 3.1. Auteur présumé

Nom et Prénoms / Dénomination :

Ville :

Pays :

Contact :

#### 3.2. Date, heure et lieu de la violation

Date et heure de la violation elle-même (si connues, ou approximation) :

\_\_\_\_\_ : \_\_\_\_\_

Date et heure de constatation de la violation: \_\_\_\_\_ : \_\_\_\_\_

Lieu de la violation: \_\_\_\_\_

#### 3.3. Résumé de l'incident à l'origine de la violation

Description générale :



## AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

### 4. Données à caractère personnel concernées (ex: nom, sexe, date de naissance, âge...)

### 5. Conséquences potentielles (impacts sur les données)

Les données ont été, ou pourraient vraisemblablement être :

- ... détenues, stockées ou utilisées sans consentement ou de manière illicite;
- ... diffusées plus que nécessaire et avoir échappé à la maîtrise des personnes concernées (ex.: diffusion plus ou moins large, diffusion non désirée d'une photo sur Internet, perte de contrôle d'informations publiées un réseau social...);
- ... corrélées avec d'autres informations relatives aux personnes concernées (ex.: corrélation d'adresses de résidence et de données de géolocalisation en temps réel...);
- ... exploitées à d'autres fins que celles prévues et/ou de manière injuste (ex.: fins commerciales, usurpation d'identité, utilisation à l'encontre des personnes concernées...).
- ... modifiées en des données invalides, qui ne seront pas utilisées de manière correcte, le traitement pouvant engendrer des erreurs, des dysfonctionnements, ou ne plus fournir le service attendu (ex.: altération du bon déroulement de démarches importantes...);
- ... modifiées en d'autres données valides, de telle sorte que les traitements soient détournés (ex.: exploitation pour usurper des identités en changeant la relation entre l'identité des personnes et les données biométriques d'autres personnes...).
- ... manquantes à des traitements qui ne peuvent plus du tout fournir le service attendu (ex.: ralentissement ou blocage de processus administratifs ou commerciaux, impossibilité de fournir des soins du fait de la disparition de dossiers médicaux, impossibilité pour des personnes concernées d'exercer leurs droits...);
- ... manquantes à des traitements et générer des erreurs, des dysfonctionnements, ou fournir un service différent de celui attendu (ex.: certaines allergies ne sont plus



## AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

signalées dans un dossier médical, certaines informations figurant dans des déclarations de revenus ont disparu, ce qui empêche le calcul du montant des impôts...).

### 6. Observations techniques

--

### 7. Pièces

- |        |
|--------|
| 1..... |
| 2..... |
| 3..... |
| 4..... |